

## Comité des parties prenantes de la filière REP des articles de sport et de loisirs du jeudi 23 juin 2022

### Compte-rendu et relevé de décision

#### Ordre du jour :

- Projet de plan DROM-COM : discussion + vote
- Plan réemploi et réutilisation : discussion + vote

#### 1. Projet de plan DROM-COM (prévu au VII de l'article L. 541-10 et à l'article R. 541-130 du code de l'environnement)

A l'issue de la présentation qui prévoit le lancement d'une étude dans les DROM-COM pour la filière des ASL et des ABJ thermiques afin 1) d'identifier les acteurs par territoires, de les rencontrer et d'analyser leurs besoins 2) de mettre en place les schémas logistiques et le traitement avec les opérateurs 3) de communiquer et de sensibiliser 4) de mettre en place et en œuvre un plan d'action, les membres du CPP ont été invités à prendre la parole puis à voter.

Suite à une remarque de l'association AMORCE, Ecologic précise qu'il recherchera autant que possible des solutions locales pour le traitement.

Vote : avis favorable

- Favorable : FNE, ESS France, FEI, Cornilleau, ANDIIS, CNR, Amorce, CMEx2, Décathlon, USC, Surfrider Foundation, MFC
- Contre : 0
- Abstention : 0

L'USC rend un avis favorable sur le principe mais reste en attente de précisions. Ecologic apportera des chiffres plus précis pour décembre avec une mise en œuvre du plan en 2023.

#### 2. Plan pour le réemploi et la réutilisation (prévu à l'article L541-10-5 du code de l'environnement)

La présentation d'Ecologic s'articule autour de la stratégie de réemploi et du phasage du plan pour parvenir en 2027 à un objectif de 13 000 tonnes d'ASL réemployés.

Suite à cette présentation, les représentants des collectivités évoquent les zones de réemploi en précisant qu'elles ne seront qu'une partie du dispositif.

Les représentants des producteurs évoquent l'importance du réemploi déjà fait par leur soin et qu'un dispositif hors fonds pour être imaginé pour les acteurs conventionnels.



S'agissant des débouchés, Ecologic précise que la filière privilégiera les solutions locales et en garantira la qualité. La liste des partenaires de l'ESS référencés sera mise à disposition des parties prenantes.

Vote : avis favorable

- Favorable : CME2, FEI, USC, AMORCE, ESS France, FNE, CNR, Cornilleau, Surfrider Foundation, ANDIIS
- Contre : 0
- Abstention : MFC, Decathlon

